



## **Association des Usagers du port de Plaisance de Concarneau**

### **AUPPC : BILAN D'ACTIVITÉ AOÛT / NOVEMBRE 2019**

#### **Suivi des activités relatives au syndicat mixte pêche-plaisance**

La municipalité de Concarneau conserve la concession du port de plaisance en 2020 et laissera le soin à la nouvelle équipe municipale qui sortira des élections de Mars prochain de réviser éventuellement cette position pour l'après 2020. Situation identique à Loctudy. Par contre la concession de l'Ile Tudy prend fin au 31/12/2019, et le Syndicat Mixte en deviendra le gestionnaire au 1/1/2020.

D'autre part, les 4 représentants Plaisanciers auprès de la régie plaisance du syndicat mixte avaient été désignés avec un mandat de 2 ans, venant à échéance fin décembre 2019. Nous avons donc procédé à une recherche de candidats dans chacune des 4 communautés de communes impliquées dans le syndicat mixte.

Pour CCA, le plaisancier qui est proposé à l'approbation du Syndicat Mixte est Gérard Baletaude qui a son bateau au ponton de la porte aux vins. Pour mémoire, le syndicat mixte souhaitait un candidat géré en direct, ce qui, à Concarneau se limite aux usagers du ponton de la porte aux vins ou de l'association du Beffroi. Gérard prendra ses fonctions lors du 1<sup>er</sup> conseil du syndicat mixte le 16 janvier en remplacement de Jean Paul Le Gallo.

#### **CA du 28 Août**

Le CA a été consacré essentiellement au bilan des dernières manifestations auxquelles l'AUPPC a participé, en particulier l'opération « Tout Concarneau navigue » pour laquelle nous avons reçu les remerciements de la Municipalité et de Xavier Calvarin, adjoint au nautisme.

#### **Sortie Solidarité :**

La sortie « Solidarité » destinée à des jeunes de la Fondation Massé Trévidy a été reportée à la demande de la Fondation au printemps prochain.

#### **Dîner des adhérents AUPPC**

Un dîner des adhérents de l'association a été organisé le 15 octobre au Restaurant de l'hôtel de l'Océan. Participation satisfaisante (16 couverts) et ambiance chaleureuse.

#### **CLUPIPP (Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance) :**

Le CLUPIPP de Concarneau a été réuni le 7 Novembre sous la présidence de Nicole Ziegler, 1<sup>ere</sup> Vice-Présidente du syndicat mixte Pêche Plaisance de Cornouaille.

##### **A retenir :**

- Un nombre important de participants de l'AUPPC, d'autres associations ainsi que de la CCI.
- La présentation des tarifs par Bruno Quillivic qui a annoncé une légère augmentation de 1.5% tarifs pour l'avant-port et les mouillages de Kersaux.

- Une présentation des travaux prévus en 2020, également par Bruno Quillivic,
  - o Une étude concernant un aménagement des bureaux du port
  - o La consolidation du ponton lourd
  - o La réfection de la station carburant

## Conseil Portuaire

Le Conseil Portuaire de Concarneau s'est réuni le 26 Novembre et y participaient les 2 représentants titulaires des Plaisanciers, François Mével de l'APPAK et Jean Paul Le Gallo de l'AUPPC.

**A retenir** : une intervention de Bruno Quillivic au sujet de la station carburant actuellement en travaux. Il s'est avéré que l'intervention initialement prévue s'est considérablement compliquée après démontage partiel et découverte de nouvelles déficiences. Le budget prévu de l'ordre de 30.000 Euros doit être révisé très sensiblement, les premières estimations tournant autour de 150.000 euros. D'autre part, les délais inhérents aux marchés publics pour les appels d'offres et la durée prévisionnelle des travaux font planer une menace sur la disponibilité de la station carburant pour la prochaine saison.

Devant l'ampleur des travaux et l'incertitude sur les délais, nous avons lancé l'idée de la création d'une nouvelle station carburant, potentiellement en arrière-port, avec un accès plus simple que la station existante. Nous avons aussi évoqué la possibilité de ravitaillement en petites quantités par camion-citerne à titre temporaire. A suivre.

## Cap Plaisance 2035

Une présentation d'un groupe d'études mandaté par le Conseil Départemental sur l'avenir de la plaisance en Finistère a été faite le 26 Novembre au pôle nautique et nous y avons été invités via l'UNAN29 qui a participé aux travaux.

Un certain nombre de faits sont à retenir de cette présentation et en particulier :

- La moyenne d'âge des plaisanciers a dépassé 65 ans et augmente régulièrement,
- Plus de 2 plaisanciers sur 3 naviguent depuis plus de 10 ans, ce qui illustre le faible renouvellement de la clientèle,
- En 12 ans, le marché du bateau neuf en France s'est effondré de 60% en volume et 40% en valeur,
- Le marché français est surtout soutenu par les ventes de semi-rigides et les achats des professionnels,
- Le marché de l'occasion a longtemps résisté en volume, au prix d'une forte contraction en valeur, mais montre à son tour des signes de fragilité,
- Les listes d'attente rétrécissent et les ports les moins attractifs ont une part croissante de places vacantes,
- A contre-courant de la tendance générale, le nombre de permis bateaux délivrés est en croissance, et la location se développe fortement sur 2 segments : la location avec skipper et le bateau à moteur,
- Traditionnellement, 50% des acheteurs de bateaux neufs ont entre 40 et 60 ans, mais aujourd'hui, cette classe d'âge achète 60% en moins qu'il y a 10 ans, et ne se reporte pas sur l'occasion.
- Et enfin, en 2035, 85 à 90% des plaisanciers actuels ne navigueront plus....

Cette étude a eu le mérite de montrer l'étendue du problème, mais a ce stade l'émergence de

solutions pour pérenniser la filière reste encore au niveau de l'ébauche. A suivre.

### **Activités prévues en Novembre et Décembre**

29 Novembre : CA de l'Association

10 Décembre : Régie Plaisance du Syndicat Mixte

### **Assemblée Générale de l'AUPPC**

L'assemblée générale aura lieu le 1<sup>er</sup> Février 2020 au Pôle Nautique, comme les années précédentes.

Elle donnera lieu à l'élection de nouveaux membres au Conseil d'Administration, et nous tenons tout particulièrement cette année à accueillir de nouvelles têtes, ou des anciens qui ont déjà participé les années passées. C'est VITAL !

N'hésitez pas à faire acte de candidature à l'avance soit par mail à l'adresse [auppc29@gmail.com](mailto:auppc29@gmail.com) , soit en vous adressant directement à un membre du CA.

Enfin, l'assemblée générale se terminera comme d'habitude par le pot de l'amitié, et pour ceux qui le souhaitent un dîner comme nous l'avions proposé l'an dernier et qui avait réuni 27 convives. Le choix du restaurant n'est pas encore fait et nous reviendrons vers vous en temps utile.

A bientôt.

Le Président  
Jean Paul LE GALLO